

## TRAÇABILITÉ SOCIALE

SOYONS ATTENTIFS,  
MÊME EN PÉRIODE DE FÊTES

« Le bonheur de mes enfants ne doit pas faire le malheur des autres enfants. » En attendant un véritable label de traçabilité sociale, gardons ce principe à l'esprit lorsque nous faisons nos achats pour les fêtes...



Photo : iStockphoto/Thinkstock

> CONSOMMER, C'EST AUSSI RESPECTER LES DROITS SOCIAUX  
La CFTC encourage un étiquetage visible des produits

Les fêtes de fin d'année sont passées, avec elles, leurs cadeaux empoisonnés : un poison assez retors, invisible, inodore, indolore. On veut faire plaisir à l'enfant, la compagne ou l'ami, on achète le jouet dernier cri, le tissu rare ou la prouesse électronique et patatras, dans 80 % des cas, l'objet a été produit en Asie ou ailleurs... et le plus souvent en Chine sans que l'on sache dans quelles conditions il a été fabriqué.

CONNAÎTRE LES CONDITIONS  
DE PRODUCTION

Sans le vouloir et sans vraiment le savoir, on retrouvera le plus souvent dans la babiole de l'enfant d'ici un peu du travail d'un enfant d'ailleurs.

Il y aura dans ce drôle de jouet une dose de travail forcé, du salaire non payé, des libertés

et droits non respectés, des discriminations, l'absence de protection sociale, etc.

## UNE INITIATIVE CFTC UNIQUE

Des progrès ont été réalisés sous l'impulsion de Bruxelles en matière de traçabilité sanitaire des jouets avec l'établissement de règles plus strictes.

Mais malgré les recommandations de l'Organisation internationale du travail (OIT) et l'exigence de la CFTC, il n'existe toujours rien en matière de traçabilité sociale.

Le label « traçabilité sociale » conçu par la CFTC garantit le respect des droits fondamentaux des salariés. Il est prêt à l'emploi. Reposant sur le principe d'une « discrimination positive »

favorisant les entreprises qui s'engageront dans cette démarche, « il consiste à créer une sorte de comité réunissant les organisations syndicales, des représentants du patronat, des associations et des personnalités politiques prêtes à s'engager sur ces objectifs de respect des salariés et des consommateurs », précise Joseph Thouvenel, Vice-Président de la CFTC, à l'initiative du projet de labellisation.

## UN LABEL QUI INTÉRESSE...

Certaines entreprises ont été contactées, d'autres, intéressées par le label, se sont manifestées. Arnaud Montebourg, ministre en charge du redressement productif, a également fait part de son intérêt. « Il n'y a plus qu'à faire, résume Joseph Thouvenel, recenser, contacter et convaincre les entreprises susceptibles de s'engager avec nous dans cette nouvelle démarche de traçabilité sociale. » Elles ont en effet tout à y gagner. \*

Philippe Haumont

SUR L'ÉTIQUETTE...  
... LES GARANTIES  
D'UN LABEL

Le label « traçabilité sociale » étiquetant un produit ou un service garantira au consommateur que les personnes ont été respectées tout au long du processus de fabrication et de distribution. Ce qui signifie en clair : le non-travail des enfants, des salaires décents, une protection sociale contre la maladie ou l'accident, un système de retraite et les libertés syndicales. \*